

Commissionnement des vendeurs

Le nouveau mode de calcul entraînera, à production égale, une baisse de commissionnement de 30 à 40% en 2009. Aussi, nous soutenons la CFDT qui dénonce ces nouvelles règles totalement inacceptables. Nous exigeons une négociation rapide afin de corriger l'arbitraire pour **maintenir le pouvoir d'achat de TOUS les vendeurs.**

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>PROFESSION</i>	<i>BUREAU</i>

Signez et faites signer la pétition CFDT
merci de la transmettre à la **CFDT – 64 rue Saintonge - 75003 PARIS.**